



## Décision de radiodiffusion CRTC 2015-285

Version PDF

Ottawa, le 26 juin 2015

**NMTV inc.**

L'ensemble du Canada

### Nuevo Mundo Television – Renouvellement administratif

1. Le Conseil **renouvelle** la licence de radiodiffusion du service national de catégorie B spécialisé d'intérêt général à caractère ethnique en langue tierce Nuevo Mundo Television du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 29 février 2016, selon les modalités et **conditions** en vigueur dans la licence actuelle<sup>1</sup>.
2. La présente décision ne règle en aucune façon les questions que le renouvellement de cette licence pourrait soulever. Les personnes intéressées pourront soumettre leurs commentaires dans le cadre de toute instance que le Conseil pourrait tenir à une date ultérieure pour considérer le renouvellement de cette licence.

Secrétaire général

*\*La présente décision doit être annexée à la licence*

---

<sup>1</sup> La licence de radiodiffusion de cette entreprise a été renouvelé la dernière fois dans *Nuevo Mundo Television – Renouvellement et modification de licence*, décision de radiodiffusion CRTC 2014-397, 30 juillet 2014.